

## ÉDUCATION

# Quand l'académie s'initie au « job dating » pour recruter des profs

**Pas moins de 88 candidats se sont présentés au « job dating » spécial bilinguisme que le rectorat a organisé, à Strasbourg et Mulhouse, pour tenter de répondre à l'ampleur des besoins en enseignants germanophones.**

Parce qu'elle ne trouve « plus beaucoup de sens » à son activité de voyageuse, Jasmine, 42 ans, s'est présentée au « job dating » organisé par le rectorat, mercredi à Strasbourg et à Mulhouse, pour être remplaçante dans l'enseignement bilingue. Après une « introspection » favorisée par la crise sanitaire et un bilan de compétences, elle s'est tournée vers ce qui l'a « toujours intéressée », le professorat des écoles. Cette Alsacienne du nord de Strasbourg n'a aucune expérience pédagogique, mais « des atouts en langue » qu'elle se prépare à mettre en avant lors de l'entretien.

Un petit temps d'attente, puis elle est invitée à s'asseoir face à deux représentantes du corps d'inspection et de l'administration du rectorat, un tandem souriant chargé, durant quinze minutes, d'évaluer à la fois ses compétences en allemand et sa motivation. « C'est un premier contact, on ne recrute pas en quinze minutes ! », assure la directrice des RH (ressources humaines), Carine Pillet. Il s'agit aussi d'évoquer différentes opportunités, dans le premier ou le second degré, et de répondre aux éventuelles questions administratives ou financières,



**L'académie de Strasbourg recrute des professeurs bilingues français-allemand pour enseigner l'allemand dans les collèges et lycées, dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin dès la rentrée scolaire 2022. Photo DNA/Laurent RÉA**

res, de façon à « éviter de se tromper ».

## « Peut-être une autre piste qui s'ouvre »

Ainsi, Patrice, 53 ans et spécialisé dans la mécanique, qui déjà effectué un remplacement d'un mois comme prof d'allemand en collège, hésite encore, sachant que « c'est vraiment mal payé... » Il est passé par Pôle Emploi, l'un des réseaux sur lequel s'appuie le rectorat de l'académie, avec les universités

d'Alsace, ou encore la plateforme LinkedIn sur internet, sans oublier les offres d'emploi de son site à lui.

Ainsi, jeunes ou moins jeunes et en majorité des femmes, les candidats présentent des profils et parcours très divers. Au total, entre Strasbourg et Mulhouse, ils ont été pas moins de 88 à se présenter mercredi. « Pour le premier degré, les créneaux étaient complets. D'autres arrivent, qu'on gère dans la bonne humeur », glisse Anne-Marie Haller, nouvelle référente RH de proximité. « On est très bien ac-

cueillis », admet Delphine, 36 ans. Diplômée en allemand et déjà titulaire de la fonction publique, elle envisageait de s'inscrire au concours de l'enseignement lorsqu'elle est tombée sur l'annonce du job dating. « C'est peut-être une autre piste qui s'ouvre », éventuellement dès la rentrée prochaine, espère-t-elle.

D'autant que ceux dont « le contrat se passe bien » pourront ensuite être accompagnés vers la voie statutaire. « C'est un objectif qu'on se fixe », avance Carine Pillet. La

## « Un écran de fumée »

« Job dating, un écran de fumée ! », raille le Snuipp-FSU. Supposant « une sélection expéditive » de candidats auxquels serait ensuite proposée une « formation accélérée », le syndicat enseignant s'indigne de « ce type de solution commerciale » avec laquelle « l'Éducation nationale compte résoudre la catastrophe qui s'annonce pour la rentrée ». Opposée à l'extension du dispositif bilingue dans l'académie, « notamment pour des problématiques de personnel et de moyens », la FSU réclame un moratoire, arguant qu'à l'issue du concours des professeurs bilingues cette année, « seulement 15 candidats sont admissibles pour 55 places ouvertes ». Plus largement, elle entend « alerter sur la crise du recrutement » des enseignants, qui touche l'allemand, particulièrement la filière bilingue, mais aussi les mathématiques, les lettres classiques et modernes... « Cela pénalisera plus particulièrement les élèves des établissements scolaires peu demandés. Les sources du problème sont connues : salaires insuffisants, réforme ubuesque du concours, dégradation des conditions d'entrée dans le métier », poursuit la FSU. « Mais au lieu de s'attaquer aux réelles causes de la crise du recrutement, le gouvernement préfère recruter en masse des personnels contractuels qui seront précaires et non formés ! »

licence est un prérequis, ainsi que le niveau « C1 » en langue, des diplômes allemands pouvant aussi être reconnus, détaille la DRH, pour laquelle les enjeux sont d'abord « l'attractivité et la valorisation du métier ». Dans la filière bilingue en particulier, « il faut construire un vivier d'enseignants », conforte le recteur Olivier Faron. Réaffirmant « l'ambition forte » en la matière de l'académie et des collectivités locales, ce dernier assume d'être « disruptif » pour résoudre « un problème de ressources humaines » et « répondre aux attentes ». Et ce, garantit-il, en réponse aux critiques ou aux inquiétudes face à ce job dating inhabituel, « sans transiger

sur la qualité des remplaçants des collègues qui seront devant les élèves ».

## « Construire un vivier d'enseignants »

La méthode, à laquelle ont eu recours d'autres académies, est ici circonscrite à la voie bilingue. Les besoins étant évalués, rien que pour le premier degré, à 46 germanophones dans le Bas-Rhin et 59 dans le Haut-Rhin, dont une partie à l'année. Néanmoins, le manque d'enseignants se fait sentir dans d'autres disciplines, telle la technologie que des collégiens passeront pourtant bientôt au brevet.

Un dossier de Catherine CHENCINER

## « Venez vivre ma vie de prof ! »

Cette non-titulaire établie dans la région colmarienne est entrée dans l'Éducation nationale en tant que professeure vacataire de langue en 2002, un statut aujourd'hui disparu. « J'allais trois fois par semaine pour une heure de cours à Saint-Louis, en plus d'un complément de service dans le Sundgau. Avec tous ces déplacements, je travaillais à perte ! », se souvient-elle.

## « On constate un large décalage entre les exigences au concours et le véritable métier »

Recrutée à l'époque par le biais de l'ANPE, elle n'a « jamais été reçue par un inspecteur », alors qu'aujourd'hui, souligne-t-elle, « il y a un bref entretien préalable ». Elle a enchaîné les CDD à l'année durant dix ans, avant d'enfin décrocher un CDI en 2012. « J'avais un temps incomplet de douze heures par semaine. Mais il fallait aussi prévoir les préparations, corrections, réunions, tout ça multiplié par autant

d'établissements où j'étais envoyée et de niveaux d'élèves. »

Même en étant rattachée à une zone de remplacement, elle a été en poste un peu partout en Alsace, dans l'éducation prioritaire ou la ruralité, en collège ou en lycée, dans la voie générale, technologique ou professionnelle. « Tout ça pour 1 850 € nets par mois, hors primes, avec vingt ans d'ancienneté... À ceux qui pensent que c'est simple, je dis : « Venez vivre ma vie de prof ! », lance-t-elle.

Après plusieurs tentatives infructueuses au Capes, elle n'envisage pas de repasser par la voie statutaire. Non seulement parce qu'elle ne souhaite pas quitter l'académie, ce qui est le lot des néo-titulaires, mais qu'en outre elle constate « un large décalage entre les exigences au concours et le véritable métier ». Enfin et surtout, elle ne regrette rien, l'enseignement est sa vocation. « Une prof m'avait donné envie d'entrer dans l'Éducation nationale », confie-t-elle. « Et elle est devenue ma collègue ! »

## Près de 7% de non-titulaires dans les collèges et lycées alsaciens

### Le nombre de contractuels de l'Éducation nationale était en hausse constante ces dernières années, ce qui risque de ne plus être le cas avec la réforme du lycée.

En communiquant largement sur le job dating qu'elle vient d'organiser, l'académie de Strasbourg fait savoir qu'elle est disposée à recruter des « contractuels ». Ce qui n'est pas nouveau, puisque, selon son dernier rapport social unique, les non-titulaires étaient au nombre de 99 dans les écoles en 2020 (54 dans le Bas-Rhin, 45 dans le Haut-Rhin), contre 87 l'année précédente. Le rectorat en comptait 783 dans le second degré (496 dans le 67, 287 dans le 68), soit près de 7% de l'ensemble, contre 757 l'année précédente. Ils représentaient alors 10,8% des professeurs de lettres classiques et modernes, 10,2% en mathématiques, 8,2% en anglais, 7,1% en allemand... La plupart assurant des remplace-

ments courts ou du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août et 170 d'entre eux, selon les ressources humaines du rectorat, en CDI (contrat à durée indéterminée).

« Il y avait une hausse constante, jamais au-delà de 10 %, du nombre de non-titulaires », rapporte Emmanuelle Haffner, en charge du dossier au syndicat Snes-FSU, du moins, selon elle, jusqu'à la mise en place de la réforme du lycée. Depuis, en fonction des spécialités choisies par les élèves, certains « ont pu être mis en difficulté », ajoute-t-elle, comme il y a trois ans, lorsque les TZR (titulaires sur zone de remplacement) en mathématiques ont suffi à pourvoir les postes sans avoir recours à des contractuels, ou pour les options linguistiques moins valorisées. « On le voit aussi aux offres d'emploi publiées sur le site de l'académie, il y en a moins à l'année. Ce sont aussi de plus en plus souvent des temps incomplets. »

Pour Emmanuelle Haffner, il est

encore difficile de se risquer à « une analyse fine » de ces chiffres, d'autant qu'il y a eu davantage de remplacements durant la crise sanitaire et qu'il faut aussi tenir compte de « l'augmentation des arrêts maladie, des démissions de collègues et demandes de ruptures conventionnelles ».

### « Situations catastrophiques »

Néanmoins que le rectorat passe par un job dating pour trouver des contractuels ne l'étonne pas outre mesure. « On a déjà vu des petites annonces sur les réseaux sociaux. Des collègues lâchent l'affaire... Ceux venus du privé n'imaginaient pas être si mal traités dans la fonction publique », relaie la syndicaliste. Ainsi, pour espérer signer un CDI, il leur faut obtenir 2 190 jours de contrat, équivalent à six ans d'ancienneté, sans interruption de plus de quatre mois, au risque « de repartir à zéro ». Emmanuelle Haffner évoque encore des non-titulaires en fin de contrat à la fin août 2019 et

sans attestation pour Pôle Emploi jusqu'en novembre – « Ils n'étaient plus payés, c'étaient des situations catastrophiques ! » –, les fiches de paie qui ne sont régularisées qu'après un trimestre, une grille de rémunération – « pour laquelle il a fallu se battre » – inégalement appliquée selon les académies...

En outre, les enseignants contractuels, qui ne sont titulaires ni de la fonction publique ni de leur poste, ne connaissent leur affectation qu'après tous les autres, généralement fin août, voire après la rentrée de septembre. « On est corvéables à merci ! » En principe, ils bénéficient de deux ou trois jours de formation, mais pas forcément avant leur première prise de poste, indique Emmanuelle Haffner, puis éventuellement d'une « visite conseil » par un corps d'inspection. Pour autant, rappelle-t-elle, le diplôme ne fait tout et si ce n'est pas partout la même approche pédagogique, « c'est aussi le cas parmi les enseignants titulaires ».

Du 18 juin au 17 juillet

# LES VENTES PRIVÉES

**FABRICANT  
INSTALLATEUR  
100% FRANÇAIS**

walter-stores.fr

**WALTER  
STORES & VOLETS**

**KILSTETT - 67**  
5 rue de l'Industrie  
03 88 20 80 05

**OTTERSWillER - 67**  
1 parc du Commerce  
03 88 70 54 55

**COLMAR - 68**  
18 rue des Métiers  
03 89 20 82 25

**ALTORF - 67**  
ZA Activeum  
4 rue Jacqueline Auriol  
03 90 41 09 90

**IMLING - 57**  
ZA CAP Ouest  
8 route de Nancy  
03 87 25 79 70

**RIXHEIM - 68**  
6 rue de Pologne  
03 89 53 21 00

STORES EXTÉRIEURS • PERGOLAS • BSO • VOLETS ROULANTS • PORTES DE GARAGE • STORES INTÉRIEURS

Discouvrez notre configurateur en ligne :